



Lettre de démission et entretien préalable au licenciement

Par **mimis**, le **14/11/2014** à **22:29**

Bonjour,

j'ai envoyé ma lettre de démission en recommandé avec accusé de réception et 3 jours après je reçois une convocation pour un entretien préalable au licenciement pour un fait qui c'est dérouler avant que j'envoie ma démission ma procédure de démission ne prime t'elle pas sur la procédure d'entretien préalable?

Par **P.M.**, le **15/11/2014** à **00:25**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous faire assister lors de l'entretien préalable, de préférence par un Représentant du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, par un Conseiller du Salarié, comme cette possibilité doit être rappelée dans la convocation mais le contrat de travail étant déjà rompu par votre démission, normalement, l'employeur ne pouvait plus engager une procédure de licenciement...

Par **regis59600**, le **03/02/2015** à **17:17**

bonjour j ai demissionne le 31 dec 2014 car ma femme c est fait mutée mon preavis est fini depuis le 31 janvier et toujours pas eu de salaire ni de papier d assedic je voulais savoir le delai que mon patron a pour me les donner car au tel il me dit qu il a rien recu de la maison mere

Par **P.M.**, le **03/02/2015** à **17:51**

Bonjour,

Pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet...

Par **regis59600**, le **05/02/2015** à **09:28**

bonjour le 12/01/15 mon agence immobiliere preleve mon loyer de 702 e le 4/02/15 je fait arrete le prelevement automatique sur mon compte le 4/02/15 et aujourd'hui je me percois que j'ai etait rembourse du loyer du 12 /01/15 on t'il le droit de me reclamer la somme au bout de 3 semaine alors que j'ai recu ma quittance de loyer comme quoi j'avais bien payer merci

Par **P.M.**, le **05/02/2015** à **09:47**

Bonjour,
Ce dernier message ne concerne pas le Droit du Travail, thème du forum sur lequel il est publié...